



FSU Ardèche

Les grandes lignes du budget 2016 étant tracées, nous apprenons que 8 500 postes seront créés pour l'Éducation Nationale, avec une priorité pour l'Éducation Prioritaire et le dispositif « Plus de Maîtres Que De Classes ». Même si ces créations de postes pourront indéniablement apporter un « plus » dans les établissements et écoles concernés, elles sont nettement insuffisantes et consommées, pour une large part, à l'accompagnement de la hausse démographique. Notons encore qu'à la fin du mandat de ce gouvernement, nous serons vraisemblablement bien en deçà des 60 000 postes annoncés. Les effets se font sentir dans les classes puisque les effectifs ne diminuent pas. Dans le premier degré, le taux d'encadrement à cette rentrée est le même qu'en 2011. Nous commençons l'année avec une dizaine d'écoles qui devront fonctionner avec plus de 27, voire parfois 30 élèves par classe.

Pour nombre d'entre-elles, ce sont de très petites structures de deux à quatre classes! Effectifs chargés et cours multiples sont un cocktail peu propice à un apprentissage apaisé et serein. Ajoutons à cela un dispositif de remplacement saturé et une formation continue à la dérive même si l'organisation de l'offre a été améliorée. Faut-il encore ajouter que notre département connaît en ce début d'année, à l'instar des autres départements, un déficit de personnels qui viendra encore réduire les moyens dédiés au remplacement. Les enseignants font beaucoup, ils sont engagés pour la réussite et l'épanouissement de leurs élèves. Mais il existe un point de rupture... et on en est proche, parfois même il est dépassé!

Dans le second degré, le boom démographique de l'an 2000 n'ayant pas été anticipé, les lycées sont en difficulté pour l'accueil des élèves de seconde et ont dû ouvrir dans l'urgence à la rentrée des divisions avec des moyens horaires insuffisants.

Au final, les enseignants de ce pays sont dans une situation de travail empêché. Pire, ils sont jetés en pâture à l'opinion publique lors des « coups de com' » de la ministre :

- pour les programmes du premier degré, une vision simpliste et rétrograde est affichée avec la dictée quotidienne, qui n'est même pas inscrite dans les programmes !
- au lycée, l'introduction de l'enseignement moral et civique dans les filières technologiques est réalisée à moyens constants(: soit il est assuré au détriment de dédoublements dans d'autres enseignements, soit il n'est tout simplement pas assuré);
- en ce qui concerne l'évaluation dans le second degré, la réflexion se limite à la question des codes couleur ou des notes ;

Bien heureusement pour les élèves, la pratique du métier occasionne des débats beaucoup plus nourris et professionnels chez nos collègues.

- à propos du contrôle du casier judiciaire : qu'on n'oublie pas a minima de rappeler que toutes les études convergent pour affirmer que c'est dans les écoles que les élèves sont le plus en sécurité! Par ailleurs, ce sont souvent les enseignants, par leur attention et leur professionnalisme, qui protègent et aident à déceler les situations dramatiques.
- pour les AVS, après l'annonce en grande pompe l'année dernière de la création de postes de CDI, certes très précaires, pour ces personnels, les créations se font attendre... la grande majorité de ces personnels sont en emploi aidé avec un turn-over très important ! Il est scandaleux dans ces conditions annoncer mettre tous les moyens à l'inclusion des élèves en situation de handicap dans les classes !
- Du côté du métier et des conditions de travail, le gouvernement impose à marche forcée une réforme des collèges. Elle n'est qu'un redéploiement de moyens sur des dispositifs dont ne veulent ni les enseignants ni les parents si l'on en croit les derniers sondages et les milliers de manifestants qui se sont exprimés à Paris ce samedi. Au vu de l'organisation présentée dans les textes officiels et la communication ministérielle, on ne voit pas comment cette réforme pourrait avoir un effet positif sur les difficultés des élèves. Par contre, l'effet sur les conditions de travail des personnels, avec la multiplication des concertations, réunions et formations imposées en plus du temps de travail, ajoutée au changement de programme de tous les niveaux dans toutes les disciplines dès la prochaine rentrée, cet effet ne devrait pas tarder à se faire sentir. Le collègue doit évoluer, mais pas de cette façon là. Les réformes, lancées sans que les précédentes aient été évaluées, sont une fuite en avant sans issue.

De toute évidence, cette communication vise deux objectifs. D'une part cacher l'insuffisance des moyens attribués par l'État pour la jeunesse de ce pays, d'autre part tenter de justifier une politique punitive en matière de rémunération des fonctionnaires.

L'école a besoin d'évoluer pour permettre à tous les enfants de réussir. Les enseignants, engagés chaque jour auprès de leurs élèves, méritent une administration qui s'intéresse bien mieux qu'elle ne le fait aux difficultés du métier, aux difficultés d'enseigner, pour penser une politique éducative efficace, avec les moyens nécessaires et ambitieux. Ainsi, les enseignants pourront être soutenus dans leur engagement au service de la réussite des élèves, les politiques éducatives pourront être pensées au service de tous les enfants pour compenser les inégalités et ne plus être au service d'ambitions politiques et électorales.

Il s'agit de faire un choix : organiser le détournement des richesses du pays au profit d'un tout petit nombre, ou garantir la solidarité et la fraternité en donnant aux services publics les moyens de fonctionner.

La FSU continuera d'élaborer avec la profession et tous les partenaires disponibles les moyens d'action permettant d'imposer d'autres logiques!



FSU Ardèche

Déclaration Familles sans-papiers

La FSU remercie M. Saulignac, Président du Conseil Départemental, d'avoir répondu à son courrier concernant les familles encore sous des tentes à Privas à la rentrée, alors que les enfants s'apprêtaient à reprendre le chemin de l'école. La solidarité a permis que toutes ces familles soient maintenant à l'abri, la dernière étant partie le 1er octobre après quatre mois dehors pour ces trois enfants dont deux petites filles de neuf et dix ans.

M. le Préfet nous avait remercié de notre intervention au précédent CDEN, nous nous permettons de lui rappeler qu'il est en son pouvoir de recevoir favorablement les demandes de régularisation qui lui sont adressées et qui permettraient à des familles intégrées sur notre territoire et n'ayant nulle part où aller, de vivre dignement, et de permettre à ces enfants qui sont nos élèves de voir leurs droits respectés.